

# ANNEXE 1


# Nomenclature VPH

Abréviations : **FRM** , fauteuil roulant manuel et **FRE**, fauteuil roulant électrique  
**SR** Service Rendu, **PEC actu.** Prise en charge actuelle, **CPEC** Conditions de pris en charge  
**ASR** Amélioration du Service Rendu

## TYPE DE VEHICULE POUR PERSONNE HANDICAPEE (VPH)

SR	Population : personne handicapée présentant une incapacité de marche partielle ou totale, provisoire ou définitive. Cette incapacité étant la conséquence d'une maladie, d'un traumatisme d'une malformation congénitale ou du vieillissement. Le VPH est une aide technique conçue pour assurer la mobilité et le soutien du corps des individus ne pouvant pas ou peu marcher ; il permet de réinsérer la personne handicapée dans sa vie familiale, sociale et professionnelle (ou scolaire) en lui assurant le meilleur niveau d'autonomie compatible avec la gravité de son incapacité à se déplacer.
----	---

## TYPE DE VEHICULE POUR PERSONNE HANDICAPEE – Fauteuil roulant

PEC actu.	19 lignes : 401A01.1 à 401A01.4, 401A02.1 à 401A02.3, 401A03, 401A04, 401B01 à 401B04, 401C01 à 401C04	1-1	
-----------	--	-----	---

## TYPE DE VEHICULE POUR PERSONNE HANDICAPEE – Poussette

SR	Population : elle est indiquée chez les personnes qui présentent une incapacité, totale ou partielle de marcher et/ou qui sont dans l'impossibilité, temporaire ou définitive, d'utiliser eux-mêmes un autre véhicule et/ou dans des situations environnementales ou d'activité empêchant l'utilisation d'un autre véhicule.	1-2
PEC actu.	4 lignes 402AD1 à 402AD4, selon l'âge et les équipements	

## TYPE DE VEHICULE POUR PERSONNE HANDICAPEE – Châssis roulant porte-coquille

SR	Population : il est destiné au transport passif de personnes installées dans un système de soutien du corps adapté de série ou fait sur moulage.	1-3
PEC actu.	1 ligne 402C	

## TYPE DE VEHICULE POUR PERSONNE HANDICAPEE – Tricycle

SR	Population : il est indiqué chez des personnes qui ont une autonomie de déplacement réduite.	1-4		1-5	
PEC actu.	2 lignes 402D01 & 402D02 selon taille				

## TYPE DE VEHICULE POUR PERSONNE HANDICAPEE – Quadricycle et autres cycles

## TYPE DE VEHICULE POUR PERSONNE HANDICAPEE – Scooter (électrique ou thermique)

**MODE DE PROPULSION**

SR	Le mode de propulsion permet d'utiliser les capacités fonctionnelles existantes afin de conserver l'autonomie du déplacement
----	--

**MODE DE PROPULSION - Par l'accompagnateur**

2-1

SR	Population : ce mode de propulsion est destiné aux personnes dans l'incapacité définitive ou temporaire de se déplacer de façon autonome avec un véhicule. La manipulation du véhicule est facilitée pour l'accompagnateur : prise au véhicule plus adaptée en terme d'ergonomie, de positionnement.
----	---

PEC actu.	Lignes 402A01 à 402A03 et 402C (poussettes et fauteuils roulant à pousser)
-----------	--

**MODE DE PROPULSION – Podale**

2-2

SR	Population : ce mode de propulsion est destiné aux personnes pour qui la propulsion podale est possible de manière active. Conditions d'utilisation : la hauteur sol/siège doit être adaptée et le déport des roues avant possible, si nécessaire.
----	---

PEC actu.	Pas de tarification spécifique
-----------	--------------------------------

**MODE DE PROPULSION - Manuelle bilatérale par main courante**

2-3

SR	Population : ce mode de propulsion est destiné aux personnes pour qui la propulsion manuelle par les deux membres supérieurs est possible de manière active.
----	--

PEC actu.	Lignes 401A01.1 à 401A04 (FRM) et 401C01, 401C03 (FRM verticalisateurs)
-----------	---

**MODE DE PROPULSION – Manuelle unilatérale par levier pendulaire**

2-4

SR	Population : ce mode de propulsion est destiné aux personnes qui n'ont l'usage que d'un membre supérieur et pour qui la propulsion manuelle par un seul membre supérieur est possible de manière active.
----	--

PEC actu.	Lignes 401D02.3 (adjonction sur FRM pliants) et 401C02 (FRM verticalisateurs)
-----------	---

**MODE DE PROPULSION – Manuelle unilatérale par double main courante**

2-5

SR	Population : ce mode de propulsion est destiné aux personnes qui n'ont l'usage que d'un membre supérieur et pour qui la propulsion manuelle par un seul membre supérieur est possible de manière active. Conditions d'utilisation : la dextérité du membre supérieur valide doit être bonne.
----	---

PEC actu.	Lignes 401D02.2 (adjonction sur FRM pliants) et 401C02 (FRM verticalisateurs)
-----------	---


**MODE DE PROPULSION – Manuelle bilatérale assisté électriquement**


2-6

PEC actu.	Nom de marque E MOTION
-----------	------------------------

<b>MODE DE PROPULSION – Par moteur électrique</b>		2-7
SR	Population : ce mode de propulsion est destiné aux personnes qui sont dans l'impossibilité de propulser elles-mêmes un véhicule à propulsion manuelle ou podale soit en raison de leur déficience soit en raison de leur situation environnementale.	
CPEC	Les capacités cognitives et physiques de la personne lui permettent d'assurer la maîtrise du fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique <b>ou l'utilisation de la propulsion électrique est indispensable à l'accompagnateur.</b> Essai préalable par équipe pluridisciplinaire	
PEC actu.	Lignes 401B01 à 401B04 (FRE) et 401C04 (FRE verticalisateurs)	

<b>MODE DE PROPULSION - Kit de propulsion par moteur électrique adaptable</b>		2-8
SR	Population : ce mode de propulsion est destiné aux personnes qui présentent une incapacité de marcher et qui bien que capables de propulser elles-mêmes un fauteuil roulant à propulsion manuelle, ont besoin pour des raisons médicales ou environnementales de propulsion électrique intermittente ou définitive. Ces raisons médicales sont une incapacité à l'effort par insuffisance coronarienne et/ou insuffisance respiratoire ou une atteinte ostéoarticulaire, neurologique ou musculaire des membres supérieurs.	
CPEC	Les capacités cognitives et physiques de la personne lui permettent d'assurer la maîtrise du fauteuil roulant à propulsion par moteur électrique <b>ou l'utilisation de la propulsion électrique est indispensable à l'accompagnateur.</b> Essai préalable par équipe pluridisciplinaire	
PEC actu.	Ligne 401D01.7 (adjonction sur FRM)	

<b>MODE DE PROPULSION - Podale et manuelle</b>		2-9	
SR	Population : il est destiné aux personnes qui ont une autonomie de déplacement réduite et pour qui le déplacement actif à l'aide des membres inférieurs et supérieurs est possible.		
PEC actu.	Lignes 402D01 et 402D02 (tricycles)		

<b>MODE DE PROPULSION – Uniquement manuelle</b>		2-10	
SR	Population : il est destiné aux personnes qui ont une autonomie de déplacement, et pour qui seul le déplacement actif à l'aide des membres supérieurs est possible.		
PEC actu.	Lignes 402D01 et 402D02 (tricycles)		

**ENVIRONNEMENT**

SR	La prise en compte du mode de vie de la personne dans le choix du type de VPH, permet de corrélérer au mieux le produit et ses besoins environnementaux
PEC actu.	Pas de tarification spécifique, notion semi existante dans le cahier des charges des FRE

**ENVIRONNEMENT – Pour un usage intérieur classe A**

SR	Conditions d'utilisation : l'usage de ce véhicule sera exclusivement d'intérieur (domicile, travail...) ; le véhicule doit être de faible encombrement, maniable et doit pouvoir accéder à l'ensemble de l'espace de vie de la personne (essais préalables dans l'environnement indispensable).
----	---

**ENVIRONNEMENT – Pour un usage intérieur et extérieur classe B**

SR	Conditions d'utilisation : l'usage de ce véhicule est avant tout une utilisation urbaine sur terrain bitumé ; le véhicule doit pouvoir répondre à la fois aux contraintes architecturales intérieures et extérieures sans pour autant répondre à des performances pour l'un ou l'autre lieu (maniabilité d'intérieur et passage d'obstacles à l'extérieur).
----	---

**ENVIRONNEMENT – Pour un usage extérieur classe C**

SR	Conditions d'utilisation : l'usage de ce véhicule sera exclusivement d'extérieur
----	--

**CHÂSSIS** - Le châssis de base est défini dans le descriptif de chaque type de véhicule

**CHASSIS - Conçu pour une activité sportive et/ou de loisirs**

4-1

SR	Ce type de châssis contribue, en autorisant la pratique d'activités physiques et sportives, à maintenir ou développer les fonctions cardio-respiratoires, les fonctions viscérales, à entretenir la force musculaire et l'amplitude articulaire des membres supérieurs, à garantir un bon état général.
PEC actu.	Ligne 401A04 (FRM pour activités physiques et sportives)
CPEC	Prise en charge uniquement pour les FRM



**CHASSIS - Conçu pour régler l'assiette du système de soutien du corps**

SR	Ce type de châssis contribue à améliorer le positionnement assis de la personne dans son véhicule. Il permet d'améliorer les performances de propulsion et favorise la pratique du 2 roues.
PEC actu.	Pas de tarification spécifique
ASR	ASR II / châssis non conçu pour régler l'assiette du système de soutien du corps

**CHASSIS - Conçu pour être embarqué par un bras manipulateur dans un véhicule automobile**

**CHASSIS – Conçu pour le transport de l'utilisateur dans un véhicule automobile (système d'arrimage)**

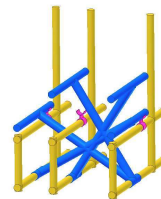
**CHASSIS – Conçu pour un poids transportable supérieur à 150 kg**

SR	Population : ce type de châssis est destiné aux personnes présentant une surcharge pondérale (> 150 kg)
PEC actu.	Pas de tarification spécifique
ASR	ASR IV / châssis non conçu pour un poids transportable > à 150 kg

**CHASSIS – Conçu pour le transport**


4-6


SR	Le rangement du véhicule est facilité par l'amovibilité, l'escamotage ou le pliage de certain sous-ensemble, ce type de châssis augmente la mobilité de la personne et donc son autonomie Conditions d'utilisation : le véhicule peut être démonté rapidement, sans usage d'outil, pour l'embarquement dans le coffre d'une voiture ou autre.
PEC actu.	Lignes 401A02.1 et 401A02.2 (FRM pliants), spécifications techniques des FRE à assise adaptée "constitués de deux ensembles facilement démontables, et des poussettes, fauteuils roulants à pousser et châssis roulants "pliants ou aisément démontables"
ASR	ASR III / châssis non conçu pour le transport



**CHASSIS – Equipé d'un support d'oxygénothérapie et/ou d'appareil de ventilation assistée**


SR	Population : ce type de châssis est destiné aux personnes nécessitant ces appareils Ce type de châssis permet une autonomie aux personnes nécessitant ces appareils
PEC actu.	Ligne 402E01.8 (adjonction sur poussettes)
ASR	ASR II / châssis non équipé d'un support d'oxygénothérapie et/ou d'appareil de ventilation assistée

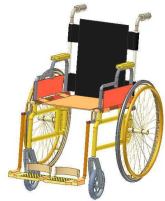




<b>CHASSIS – Equipé d'un système anti-basculement non escamotable</b>		4-8 
SR	Ce type de châssis permet d'éviter tout risque de chute en arrière du véhicule (le retournement) lors d'un passage d'obstacle ou d'utilisation d'une rampe à forte déclivité	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / châssis non équipé d'un système anti-basculement	

<b>CHASSIS – Equipé d'un système anti-basculement escamotable</b>		4-9 
SR	Ce type de châssis permet d'éviter tout risque de chute en arrière du véhicule (le retournement) lors d'un passage d'obstacle ou d'utilisation d'une rampe à forte déclivité, tout en permettant l'escamotage du système pour le franchissement passif d'obstacles importants (trottoir, escaliers...)	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR IV / châssis équipé d'un système anti-basculement non escamotable	

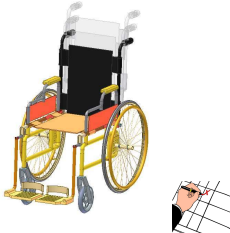
<b>CHASSIS – Equipé d'un système de monte-trottoir</b>		
SR	Ce type de châssis améliore l'utilisation du véhicule en permettant des franchissements d'obstacles plus importants, sans risque de déséquilibre du véhicule, et permet ainsi une meilleure mobilité	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / châssis non équipé d'un système monte-trottoir	


<b>CHASSIS – Equipé de roulettes de transit</b>		4-11 

<b>CHASSIS – Equipé d'un levier de basculement</b>		4-12 
SR	Population : ce type de châssis est destiné aux personnes dans l'incapacité de franchir des obstacles de façon autonome Ce type de châssis apporte une aide au basculement du véhicule pour l'accompagnateur	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM et FR verticalisateurs "châssis prolongé à sa partie inféro-postérieure afin de présenter un point d'appui pour le pied de la tierce-personne, en vue d'aider au basculement du fauteuil en arrière, nécessaire au franchissement d'obstacle"	
ASR	ASR III / châssis non équipé d'un levier de basculement	


<b>DOSSIER</b>		
SR	Le dossier du véhicule permet le maintien et la stabilité du tronc	
<b>DOSSIER – Toile de dossier souple</b>		5-1 
SR	Ce type de dossier facilite le pliage du véhicule.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM, FRE et FR verticalisateurs "le dossier peut être rigide... ou souple" et ligne 402A01 (poussettes "dossier rigide ou non")	
<b>DOSSIER – Toile de dossier souple rembourrée</b>		5-2 
SR	Ce type de dossier améliore le confort de la personne et facilite le pliage du véhicule.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR IV / toile de dossier souple	
<b>DOSSIER – Toile de dossier souple équipée d'un coussin</b>		5-3 
SR	Ce type de dossier améliore le confort de la personne et facilite le pliage du véhicule. Le coussin amovible peut être installé sur une autre assise comme par exemple un siège de voiture.	
PEC actu.	Ligne 401D02.1 (adjonction sur FRM pliants)	
ASR	ASR IV / toile de dossier souple rembourrée	
<b>DOSSIER – Dossier à structure rigide</b>		
SR	Ce type de dossier améliore le maintien et le confort du tronc Conditions d'utilisation : ce dossier rigide doit en général être associé au siège à structure rigide si l'on souhaite obtenir un meilleur positionnement	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM et FR verticalisateurs "le dossier peut être rigide... ou souple" et FRE "le dossier peut être constitué d'une pièce rigide" et ligne 402A01 (poussettes "dossier rigide ou non")	
ASR	ASR II / dossier souple	
<b>DOSSIER – Dossier à structure rigide avec pré-forme anatomique</b>		
<b>DOSSIER – Toile de dossier réglable en tension</b>		5-7 
SR	Ce type de dossier contribue à améliorer la position assise au niveau du tronc et le réglage en tension permet de maintenir une position de confort	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / toile de dossier souple	
<b>DOSSIER – Hauteur ajustable</b>		5-8 
SR	Ce type de dossier permet d'adapter le dossier à une bonne hauteur, conciliant soutien du tronc et/ou liberté des épaules, selon la déficience de la personne, sa morphologie et le niveau d'autonomie recherché et de réajuster le réglage dans le temps si nécessaire (pathologies évolutives)	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / dossier dont la hauteur n'est pas ajustable	





<b>DOSSIER – Disponible en plusieurs hauteurs</b>		<b>5-9</b>
SR	Ce type de dossier permet de choisir la bonne hauteur, conciliant soutien du tronc et/ou liberté des épaules, selon la déficience de la personne, sa morphologie et le niveau d'autonomie recherché. Il permet de bénéficier d'un matériel robuste sans risque de jeu. Conditions d'utilisation : hauteur de ce type de dossier fixe, définie avant la commande, par des essais	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM pour activités physiques et sportives "possibilité d'adaptation de dossier plus haut"	
ASR	ASR III / dossier disponible en une seule hauteur	

<b>DOSSIER – Inclinaison réglable</b>		<b>5-10</b>
SR	Population : ce type de dossier est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du tronc en position assise, un déficit de la flexion d'une ou deux hanches. Ce type de dossier contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. Conditions d'utilisation : l'inclinaison est déterminée et son réglage occasionnel	
PEC actu.	Assimilé à un dossier inclinable : lignes 401A01.3, 401A01.4, 401A02.2 (FRM), lignes 401B02 à 401B04 (FRE), lignes 402A02 à 402A04 (poussettes)	
ASR	ASR III / dossier sans réglage possible de l'inclinaison	


<b>DOSSIER – Inclinaison à commande directe par l'accompagnateur (ex. : platines crantées)</b>		<b>5-11</b>
SR	Population : ce type de dossier est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du tronc en position assise, un déficit de la flexion d'une ou deux hanches, et qui sont dans l'incapacité d'incliner eux-mêmes le dossier. Ce type de dossier contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par l'accompagnateur et permet de positionner la personne à sa demande afin de soulager ses points d'appui (diminution du risque d'escarre) et d'améliorer son confort.	
PEC actu.	Lignes 401A01.3, 401A01.4, 401A02.2 (FRM), lignes 401B02 et 401B03 (FRE), lignes 402A02 à 402A04 (poussettes)	
ASR	ASR III / dossier sans commande possible de l'inclinaison	

<b>DOSSIER – Inclinaison à commande directe par la personne</b>		<b>5-12</b>
SR	Population : ce type de dossier est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du tronc en position assise, un déficit de la flexion d'une ou deux hanches, et qui ont la capacité d'incliner eux-mêmes le dossier. Ce type de dossier contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par la personne seule, augmentant son autonomie, et lui permet des changements de position afin de soulager ses points d'appui (diminution du risque d'escarre) et d'améliorer son confort.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR V / inclinaison à commande directe par l'accompagnateur (même SR, population différente)	


<b>DOSSIER – Inclinaison assistée à commande directe par l'accompagnateur (ex. vérin pneumatique)</b>		<b>5-13</b>
SR	Population : ce type de dossier est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du tronc en position assise, un déficit de la flexion d'une ou deux hanches, et qui sont dans l'incapacité d'incliner eux-mêmes le dossier. Ce type de dossier contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par l'accompagnateur, tout en diminuant l'effort à fournir par ce dernier, et permet de positionner la personne à sa demande afin de soulager ses points d'appui (diminution du risque d'escarre) et d'améliorer son confort	
PEC actu.	Ligne 401B04 (FRE à assise adaptée "vérin pneumatique")	
ASR	ASR IV / inclinaison à commande directe par l'accompagnateur	


<b>DOSSIER – Inclinaison assistée à commande directe par la personne (ex. vérin pneumatique)</b>		5-14 
SR	Population : ce type de dossier est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du tronc en position assise, un déficit de la flexion d'une ou deux hanches et qui sont dans l'incapacité d'incliner le dossier sans assistance, tout en utilisant leurs capacités fonctionnelles résiduelles. Ce type de dossier contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par la personne seule, augmentant son autonomie, et lui permet des changements de position afin de soulager ses points d'appui (diminution du risque d'escarre) et d'améliorer son confort.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR V / inclinaison assistée à commande directe par l'accompagnateur (même SR, population différente)	




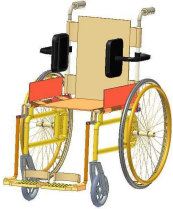
<b>DOSSIER – Inclinaison à commande indirecte (ex. commande électrique)</b>		5-15 
SR	Population : ce type de dossier est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du tronc en position assise, un déficit de la flexion d'une ou deux hanches, et qui sont dans l'incapacité d'utiliser tout autre type de commande d'inclinaison. Ce type de dossier contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par la personne seule, augmentant son autonomie, et lui permet des changements de position afin de soulager ses points d'appui (diminution du risque d'escarre) et d'améliorer son confort.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRE à assise adaptée "dossier inclinable par système électrique" <b>mais</b> ligne 401B04 (FRE assise adaptée "vérin pneumatique")	
ASR	ASR II / dossier sans commande possible de l'inclinaison	




<b>DOSSIER – Rabattable ou amovible</b>		5-16 
SR	Ce type de dossier permet de diminuer l'encombrement du véhicule afin de faciliter son rangement et son transport.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM et FR verticalisateurs "le dossier peut être rabattable, escamotable"	
ASR	ASR V / dossier fixe	

<b>DOSSIER – A articulation médiane</b>		5-17 
SR	Ce type de dossier non inclinable permet de diminuer l'encombrement du véhicule afin de faciliter son rangement et son transport.	
PEC actu.	Ligne 401A02.2 (FRM pliant à articulation médiane)	
ASR	ASR V / dossier fixe	

<b>DOSSIER – Tendeur de dossier</b>		5-18 
SR	Population : ce dispositif est particulièrement destiné aux personnes en surcharge pondérale ou celles nécessitant un dossier inclinable Ce dispositif renforce la stabilité du dossier et son confort, en évitant l'affaissement ou la déformation du dossier, et peut servir de barre de poussée à l'aidant. Il rigidifie l'ensemble du fauteuil tout en conservant un démontage et un pliage possible.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM pour activités physiques et sportives "le dossier s'équipe d'un système de maintien d'écartement de ses poignées" et des FRE "dossier doit être munis d'un dispositif amovible de maintien d'écartement"	
ASR	ASR III / dossier en toile souple sans tendeur de dossier	

<b>DOSSIER – Support latéral de tronc, l'unité</b>		5-19 
SR	Ce dispositif contribue à soutenir latéralement le tronc et éviter son effondrement.	
PEC actu.	Ligne 401E01.3 (adjonction sur poussettes pour – 16 ans)	
ASR	ASR II / dossier sans support latéral	


<b>DOSSIER – Soutien lombaire</b>	
-----------------------------------	--


<b>DOSSIER – Rallonge de dossier ou appui tête réglable en hauteur</b>		5-21 
SR	Ce type de dispositif contribue à augmenter le maintien du tronc et/ou de la tête en position d'inclinaison du dossier et/ou est un élément de sécurité indispensable pour le transport de la personne	
PEC actu.	Lignes 401D01.1 (adjonction sur FRM), 401D02.0 (adjonction sur FRM pliants), 402E01.1 (adjonction sur poussettes pour – de 16 ans) et 401B04 (FRE à assise adaptée)	
ASR	ASR II / dossier sans rallonge de dossier ou appui tête réglable en hauteur	

<b>DOSSIER - Appui-tête réglable (dans les 3 plans de l'espace)</b>		
SR	Ce dispositif contribue à maintenir et soutenir la tête en s'adaptant à sa morphologie et à celle du rachis cervical de la personne, en position d'inclinaison du dossier et/ou est un élément de sécurité indispensable pour le transport de la personne	
PEC actu.	Ligne 402E01.2 (adjonction sur poussettes pour – de 16 ans)	
ASR	ASR II / appui tête réglable en hauteur	

<b>DOSSIER – Appui-tête enveloppant</b>	
---	--

<b>DOSSIER – Bandeau frontal</b>	
----------------------------------	--

<b>DOSSIER – Tuteur dorsal simple réglable en hauteur et en antéro-postérieur</b>		5-25 
SR	Le tuteur dorsal simple est un rappel d'auto élévation du tronc et donc contribue à un meilleur positionnement de ce dernier	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR II / véhicule non équipé d'un tuteur dorsal de simple	

<b>DOSSIER – Tuteur dorsal simple enveloppant réglable en hauteur et en antéro-postérieur</b>		5-26 
SR	Le tuteur dorsal simple enveloppant contribue au maintien du tronc et à la sécurité de la personne.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / tuteur dorsal simple réglable en hauteur et en antéro-postérieur	

**DOSSIER** – Tuteur dorsal double enveloppant réglable en hauteur et en antéro-postérieur




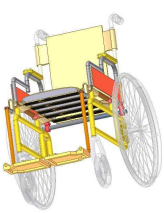

5-27











**DOSSIER** – Harnais de dossier


5-28

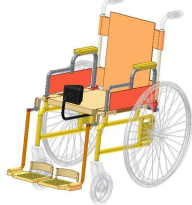


<b>SIEGE</b>		
SR	Le siège du véhicule permet de soutenir en position assise, le bassin et les cuisses	
<b>SIEGE – Toile de siège souple</b>		<b>6-1</b>
SR	Ce type de siège facilite le pliage du véhicule.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM, FRE et FR verticalisateurs "le dossier peut être rigide... ou souple" et ligne 402A01 (poussettes "siège rigide ou non")	
<b>SIEGE – Toile de siège souple rembourrée</b>		<b>6-2</b>
SR	Ce type de siège améliore le confort de la personne et facilite le pliage du véhicule. Conditions d'utilisation : assise positionnée sur châssis fixe ou pliant.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR IV / toile de siège souple	
<b>SIEGE – Toile de siège souple équipée d'un coussin</b>		<b>6-3</b>
SR	Ce type de siège améliore le confort de la personne et facilite le pliage du véhicule. Le coussin amovible peut être installé sur autre assise comme par exemple un siège de voiture.	
PEC actu.	Ligne 401D02.1 (adjonction sur FRM pliants)	
ASR	ASR IV / toile de siège rembourrée	
<b>SIEGE – Siège à structure rigide</b>		
SR	Ce type de siège contribue à stabiliser le bassin et améliore le confort. Conditions d'utilisation : ce siège rigide doit en général être associé au dossier à structure rigide si l'on souhaite obtenir un meilleur positionnement.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM et FR verticalisateurs "le siège peut être rigide... ou souple" et FRE "le siège peut être constitué d'une pièce rigide" et ligne 402A01 (poussettes "siège rigide ou non")	
ASR	ASR II / toile de siège souple	
<b>SIEGE – Siège à structure rigide avec pré-forme anatomique</b>		
<b>SIEGE – Toile de siège réglable en tension</b>		<b>6-7</b>
SR	Ce type de siège contribue à améliorer la position assise au niveau du bassin et le réglage en tension permet de maintenir la position de confort	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / toile de siège souple	
<b>SIEGE – Ajustable en largeur « autre que par les accoudoirs »</b>		<b>6-8</b>
SR	Ce type de siège permet d'adapter la largeur du siège à la morphologie de la personne, notamment selon l'évolution de la croissance ou de la variation de poids	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM évolutifs "un réglage de la largeur d'assise"	
ASR	ASR IV / siège non ajustable en largeur	

<b>SIEGE – Disponible en plusieurs largeurs</b>		<b>6-9</b>	
SR	Ce type de siège permet de choisir la largeur du siège en fonction de la morphologie de la personne. Il permet de bénéficier d'un matériel robuste sans risque de jeu. Conditions d'utilisation : largeur de ce type de siège fixe, définie avant la commande, par des essais.		
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM pour activités physiques et sportives "plusieurs largeurs de siège sont présentées"		
ASR	ASR III / siège disponible en une seule largeur		
<b>SIEGE – Réglable en profondeur</b>		<b>6-10</b>	
SR	Ce type de siège permet d'adapter la profondeur du siège à la morphologie de la personne, notamment selon l'évolution de la croissance ou de la variation de poids.		
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM évolutifs "un réglage de la profondeur d'assise"		
ASR	ASR IV / siège sans réglage possible de la profondeur		
<b>SIEGE – Disponible en plusieurs profondeurs</b>		<b>6-11</b>	
<b>SIEGE – Inclinaison réglable</b>		<b>6-12</b>	
SR	Population : ce type de siège est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du bassin en position assise (notamment glissement). Ce type de siège contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. Conditions d'utilisation : l'inclinaison est déterminée et son réglage occasionnel.		
PEC actu.	Assimilé à un siège inclinable : spécifications techniques des FRE "le siège peut être horizontal, incliné ou inclinable", des FRE à assises adaptées "le siège est réglable en inclinaison par système mécanique..." et lignes 402A02, 402A03, 402A04 (poussettes)		
ASR	ASR III / siège sans réglage possible de l'inclinaison		
<b>SIEGE – Inclinaison assistée à commande directe par l'accompagnateur (ex. vérin pneumatique)</b>		<b>6-15</b>	
SR	Population : ce type de siège est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du bassin en position assise (notamment glissement) et qui sont dans l'incapacité d'incliner eux-mêmes le siège. Ce type de siège contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par l'accompagnateur, tout en diminuant l'effort à fournir par ce dernier, et permet de positionner la personne à sa demande et d'améliorer son confort.		
PEC actu.	Ligne 401B04 (FRE à assise adaptée – vérin pneumatique)		
ASR	ASR IV / siège sans commande possible de l'inclinaison		


<b>SIEGE – Inclinaison assistée à commande directe par la personne (ex. vérin pneumatique)</b>		6-16
SR	Population : ce type de siège est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du bassin en position assise (notamment glissement) et qui sont dans l'incapacité d'incliner le siège sans assistance, tout en utilisant leurs capacités fonctionnelles résiduelles. Ce type de siège contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par la personne seule, augmentant son autonomie et lui permet des changements de position et d'améliorer son confort.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR V / inclinaison assistée à commande directe par l'accompagnateur (même SR, population différente)	

<b>SIEGE – Inclinaison à commande indirecte (ex. commande électrique)</b>		6-17
SR	Population : ce type de siège est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité du bassin en position assise (notamment glissement) et qui sont dans l'incapacité d'utiliser tout autre type de commande d'inclinaison. Ce type de siège contribue à améliorer éventuellement en association avec d'autres éléments, le positionnement assis. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par la personne seule, augmentant son autonomie et lui permet des changements de position et d'améliorer son confort.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRE à assise adaptée "siège réglable en inclinaison par système électrique " <b>mais</b> ligne 401B04 (FRE assise adaptée "vérin pneumatique").	
ASR	ASR III / siège sans commande possible de l'inclinaison	

<b>SIEGE – Cale d'abduction</b>		6-18
SR	Ce dispositif contribue à maintenir l'abduction des cuisses et/ou de contraindre l'effet de glissement	
PEC actu.	<b>Dispositif proposé au titre I et II de la LPP : problématique de la cohérence de la nomenclature</b> Ligne 402E01.6 (adjonction sur poussettes pour – de 16 ans)	
ASR	ASR III / siège sans cale d'abduction	

<b>SIEGE – Cale d'adduction</b>		
---------------------------------	--	--

<b>SIEGE – Support corset siège</b>		
SR	Ce dispositif permet de fixer le corset siège sur le châssis du fauteuil	
PEC actu	<b>Dispositif proposé au titre I et II de la LPP (dépend de la catégorie de matériel) : problématique de la cohérence de la nomenclature</b>	

<b>SIEGE – Selle vélo réglable en hauteur</b>		6-21
SR	Ce type de selle permet l'adaptation de la hauteur d'assise à la morphologie de la personne pour un meilleur positionnement et une plus grande efficacité dans la propulsion.	
PEC actu.	Spécifications techniques des tricycles "selle réglable en hauteur"	

**SIEGE** – Selle banane réglable en hauteur

6-22



**SIEGE** – Selle tout type en antéro-postérieure

6-23



**SIEGE** – Appui ventral

6-24



**SIEGE** – Harnais de selle

6-25









**ENSEMBLE REPOSE-PIED**



SR	L'ensemble repose-pied d'un véhicule permet le maintien des jambes et des pieds notamment en position assise et les protège des roues avant du véhicule (chocs, frottements...)
----	---

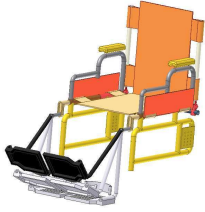
**ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence**



<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – fixe -</b>		7-2 
SR	Ce dispositif non démontable est plus robuste et stable qu'un système escamotable.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	



<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Escamotable ou amovible</b>		7-3 
SR	Ce dispositif démontable diminue l'encombrement du fauteuil pour le rangement ou l'accès à un lieu (ex. certains ascenseurs), peut faciliter un transfert en permettant de se rapprocher au plus près.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / potence fixe	

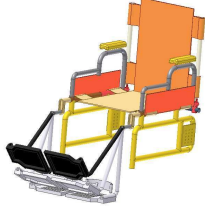

<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Inclinaison réglable</b>		7-4 
SR	Ce type de potence contribue au bon positionnement des membres inférieurs, en permettant un degré d'inclinaison défini et les réajustements sont possibles en fonction de l'évolution de la situation Conditions d'utilisation : l'inclinaison est déterminée et son réglage occasionnel	
PEC actu.	Assimilé à un repose-pied/jambe inclinable : lignes 401B03 et 401B04 (FRE à assise adaptée) et ligne 402A04 (poussette multiréglable et évolutive) et spécifications techniques des FRE "les supports de palette doivent pouvoir présenter, à la demande, un angle de 90° par rapport à l'axe de la jambe ou bien être adaptés selon le besoin"	
ASR	ASR III / potence sans réglage possible de l'inclinaison	


<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Disponible en plusieurs inclinaisons</b>		7-5 
SR	Ce type de potence permet de choisir le degré d'inclinaison des potences pour une meilleure adaptation à la morphologie et à l'environnement. Conditions d'utilisation : inclinaison de ce type de potence fixe, définie avant la commande, par des essais.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / potence disponible en une seule inclinaison	

<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Inclinaison à commande directe par l'accompagnateur (ex. platines crantées)</b>		7-6 
SR	Population : ce type de potence est indiqué chez les personnes présentant des troubles trophiques, orthopédiques, circulatoires ou moteurs des membres inférieurs et qui sont dans l'incapacité d'incliner eux-mêmes les potences. Ce type de potence contribue au bon positionnement des membres inférieurs en permettant de positionner la jambe et le pied à un degré d'inclinaison souhaité et les changements pluri quotidiens par l'accompagnateur sont possibles à la demande de la personne et de façon symétrique ou asymétrique pour chacune des deux jambes. Le dispositif permet une détente musculaire par extension du genou et une meilleure circulation. Conditions d'utilisation : l'utilisation d'un repose-jambe est recommandée.	
PEC actu.	Ligne 401B03 (FRE à assise adaptée – platines crantées) et ligne 402A04 (poussette multiréglable et évolutive)	
ASR	ASR III / potence sans commande possible de l'inclinaison	

<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Inclinaison à commande directe par la personne (ex. platines crantées)</b>		7-7	
SR	Population : ce type de potence est indiqué chez les personnes présentant des troubles trophiques, orthopédiques, circulatoires ou moteurs des membres inférieurs et qui ont la capacité d'incliner eux-mêmes les potences. Ce type de potence contribue au bon positionnement des membres inférieurs en permettant de positionner la jambe et le pied à un degré d'inclinaison souhaité et les changements pluri quotidiens par la personne elle-même sont possibles, augmentant son autonomie, et de façon symétrique ou asymétrique pour chacune des deux jambes. Le dispositif permet une détente musculaire par extension du genou et une meilleure circulation. Conditions d'utilisation : l'utilisation d'un repose-jambe est recommandée		
PEC actu.	Pas de tarification spécifique		
ASR	ASR V / inclinaison à commande directe par l'accompagnateur (même SR, population différente)		


<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Inclinaison assistée à commande directe par l'accompagnateur (ex. vérin pneumatique)</b>		7-8	
SR	Population : ce type de potence est indiqué chez les personnes présentant des troubles trophiques, orthopédiques, circulatoires ou moteurs des membres inférieurs et qui sont dans l'incapacité d'incliner eux-mêmes les potences. Ce type de potence contribue au bon positionnement des membres inférieurs en permettant de positionner la jambe et le pied à un degré d'inclinaison souhaité et les changements pluri quotidiens par l'accompagnateur sont possibles, tout en diminuant l'effort à fournir par ce-dernier, à la demande de la personne et de façon symétrique et asymétrique pour chacune des deux jambes. Le dispositif permet une détente musculaire par extension du genou et une meilleure circulation. Conditions d'utilisation : l'utilisation d'un repose-jambe est recommandée		
PEC actu.	Ligne 401B04 (FRE à assise adaptée – vérin pneumatique)		
ASR	ASR IV / inclinaison à commande directe par l'accompagnateur		


<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Inclinaison assistée à commande directe par l'utilisateur (ex. vérin pneumatique)</b>		7-9	
SR	Population : ce type de potence est indiqué chez les personnes présentant des troubles trophiques, orthopédiques, circulatoires ou moteurs des membres inférieurs et qui sont dans l'incapacité d'incliner les potences sans assistance, tout en utilisant leurs capacités fonctionnelles résiduelles. Ce type de potence contribue au bon positionnement des membres inférieurs en permettant de positionner la jambe et le pied à un degré d'inclinaison souhaité et les changements pluri quotidiens par la personne elle-même sont possibles, augmentant son autonomie, et de façon asymétrique pour chacune des deux jambes. Le dispositif permet une détente musculaire par extension du genou et une meilleure circulation. Conditions d'utilisation : l'utilisation d'un repose-jambe est recommandée		
PEC actu.	Pas de tarification spécifique		
ASR	ASR V / inclinaison assistée à commande directe par l'accompagnateur (même SR, population différente)		


<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Inclinaison à commande indirecte (ex. commande électrique)</b>		7-10 
SR	Population : ce type de potence est indiqué chez les personnes présentant des troubles trophiques, orthopédiques, circulatoires ou moteurs des membres inférieurs et qui sont dans l'incapacité d'utiliser tout autre type de commande d'inclinaison. Ce type de potence contribue au bon positionnement des membres inférieurs en permettant de positionner la jambe et le pied à un degré d'inclinaison souhaité et les changements pluri quotidiens par la personne elle-même sont possibles, augmentant son autonomie, et de façon symétrique ou asymétrique pour chacune des deux jambes. Le dispositif permet une détente musculaire par extension du genou et une meilleure circulation. Conditions d'utilisation : l'utilisation d'un repose-jambe est recommandée	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR II / potence sans commande possible de l'inclinaison	



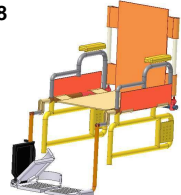
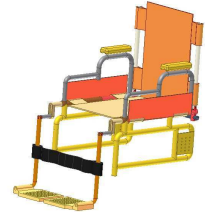
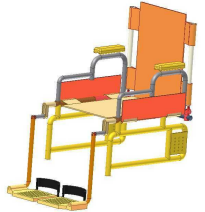

<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence – Autoréglage de la palette repose-pied ou avec réglage de la position de l'axe de d'articulation</b>		
SR	Population : ce type de potence est indiqué chez les personnes présentant des troubles trophiques, orthopédiques, circulatoires ou moteurs des membres inférieurs. Ce type de potence permet de respecter la physiologie articulaire du genou, de diminuer la pression ischiatique, de diminuer les mouvements parasites de flexion hanche / genou, en positionnant la jambe et le pied en fonction de l'inclinaison de l'assise	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / potence sans autoréglage possible de la potence	

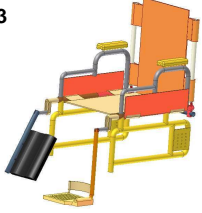
<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Palette repose-pied</b>	
SR	La palette repose-pied permet le maintien et l'appui des pieds et contribue à leur bon positionnement


<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Palette repose-pied – Monobloc</b>		7-13 
SR	Ce type de palette permet le soutien des 2 pieds sur un même support fixe et contribue à la rigidité de l'ensemble	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM, des FRE et des FR verticalisateurs "la ou les palettes..."	


<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Palette repose-pied – En deux parties</b>		7-14 
SR	Ce type de palette permet le soutien des pieds sur deux supports dissociés (utilisation possible du support pour un pied et propulsion podale pour l'autre).	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM, des FRE et des FR verticalisateurs "la ou les palettes..."	
ASR	ASR V / palette repose-pied monobloc	


<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Palette repose-pied – Relevable</b>		7-15 
SR	Ce type de palette facilite les transferts.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM, des FRE et des FR verticalisateurs "la ou les palettes formant repose-pied, relevables"	
ASR	ASR II / palette non relevable	

<b>Ensemble repose-pied – Palette repose-pied - Profondeur ajustable par rapport à la potence</b>		7-16	
SR	Ce type de palette permet d'ajuster la position antéro-postérieure du pied sur la palette pour obtenir le degré de flexion du genou nécessaire (influence notamment sur la circulation, la spasticité et les déformations orthopédiques).		
PEC actu.	Pas de tarification spécifique		
ASR	ASR III / palette repose-pied non ajustable en profondeur		
<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Palette repose-pied - Inclinaison ajustable dans le plan sagittal</b>		7-17	
SR	Ce type de palette permet d'ajuster la position de la palette à la position de flexion / extension du pied et donc une meilleure adaptation aux déformations orthopédiques.		
PEC actu.	Ligne 401D01.3 (adjonction sur FRM)		
ASR	ASR III / palette repose-pied sans ajustage possible de l'inclinaison dans le plan sagittal		
<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Palette repose-pied - Inclinaison ajustable dans le plan frontal</b>		7-18	
SR	Ce type de palette permet d'ajuster la position de la palette à la position d'éversion / inversion du pied et donc une meilleure adaptation aux déformations orthopédiques.		
PEC actu.	Pas de tarification spécifique		
ASR	ASR III / palette repose-pied sans ajustage possible de l'inclinaison dans le plan frontal		
<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Potence escamotable ou amovible renforcée avec palette repose-pied renforcée</b>			
<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Sangle appui mollet</b>		7-20	
SR	Ce dispositif évite le glissement postérieur des jambes et des pieds et évite les blessures occasionnées notamment par le contact avec les roues avant.		
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM et FR verticalisateurs "positionnement correct <b>de la jambe</b> et du pied" et FRE "les palettes doivent comporter... ou une sangle d'arrêt amovible montée sur les supports de palette"		
ASR	ASR II / ensemble repose-pied sans sangle appui mollet		
<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Cale talonnière</b>		7-21	
SR	Ce dispositif évite le glissement postérieur et latéral des pieds et des jambes et évite les blessures occasionnées notamment par le contact avec les roues avant. Ce dispositif est solidaire de la palette et facilite les transferts.		
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM et FR verticalisateurs "positionnement correct <b>de la jambe</b> et du pied" et FRE "les palettes doivent comporter à l'arrière une butée de talon incorporée ou..."		
ASR	ASR III / sangle appui-mollet		
<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Repose-jambe</b>		7-22	
SR	Population : le repose jambe est indiqué chez les personnes présentant des troubles trophiques, orthopédiques, circulatoires ou moteurs des membres inférieurs. Le repose-jambe soutient le membre inférieur et permet de le positionner en inclinaison selon le degré souhaité par la personne. Il contribue à son confort et limite notamment les problèmes vasculaires et orthopédiques.		
PEC actu.	Lignes 401D01.2 et 401D01.3 (adjonctions sur FRM) et ligne 401B04 (FRE à assise adaptée)		
ASR	ASR III / sangle appui-mollet		


<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Support moignon tibial</b>		7-23 
SR	Population : ce dispositif est destiné aux amputés du membre inférieur Ce dispositif soutient le membre inférieur amputé et peut permettre de le positionner en inclinaison selon le degré souhaité. Il prévient notamment le flexum du genou.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR II / ensemble repose-pied sans support moignon tibial	

<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Support d'écartement des jambes, réglable (exemple : potence indexable)</b>		7-24 
SR	Ce dispositif permet de positionner en abduction les membres inférieurs ou de respecter le positionnement d'abduction des membres inférieurs déterminé notamment par le corset siège ou l'assise préformée.	
PEC actu.	Ligne 402E01.7 (adjonction sur poussettes pour – de 16 ans)	
ASR	ASR II / ensemble repose-pied sans support d'inclinaison et/ou d'écartement des jambes	

<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Sabot</b>		7-25 
SR	Le sabot permet le maintien et le positionnement du pied.	
PEC actu.	Spécifications techniques des tricycles "dans le cas de la propulsion podale, un système de fixation du pied existe"	
ASR	ASR II / ensemble repose-pied sans sabot	

<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Tuteur de jambe</b>		7-26 
SR	Le tuteur permet le maintien et le positionnement du segment jambier.	
PEC actu.	Spécifications techniques des tricycles "dans le cas de la propulsion podale, un système de fixation du pied existe"	
ASR	ASR IV / ensemble repose-pied sans tuteur de jambe	

<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Système anti-équin</b>		7-27 







<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Système de pédalage horizontal</b>		7-28 

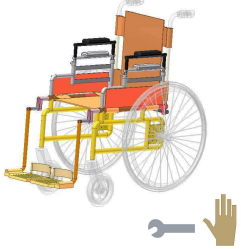





<b>ENSEMBLE REPOSE-PIED – Repose-pied (en place de la manivelle)</b>		7-29 

**ENSEMBLE REPOSE-PIED** – Manivelle réglable et/ou adaptable en longueur


7-30




<b>ACCOUDOIR</b>		
SR	Les accouvoirs permettent le bon positionnement des membres supérieurs et contribuent au maintien du tronc.	
<b>ACCOUDOIR – Cranté ou incliné</b>		<b>8-1</b>
SR	Ce type d'accouvoir permet d'approcher un plan de travail et de disposer d'un point d'ancrage pour certains types de transfert.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM, des FRE et des FR verticalisateurs "conçu afin de favoriser l'accès à une table, à un lavabo"	
<b>ACCOUDOIR – Long</b>		<b>8-2</b>
SR	Ce type d'accouvoirs permet un meilleur appui pour se relever et facilite les transferts autonomes debout.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
<b>ACCOUDOIR – Amovible</b>		<b>8-3</b>
SR	Ce type d'accouvoir facilite les transferts notamment les transferts latéraux.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM, FRE et FR verticalisateurs "les deux accouvoirs sont amovibles ou escamotables"	
ASR	ASR IV / accouvoir non amovible	
<b>ACCOUDOIR – Escamotable « libérant totalement le côté du siège »</b>		<b>8-4</b>
SR	Ce type d'accouvoir facilite les transferts notamment les transferts latéraux, tout en restant solidaire du véhicule.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM, FRE et FR verticalisateurs "les deux accouvoirs sont amovibles ou escamotables"	
ASR	ASR III / accouvoir amovible	
<b>ACCOUDOIR – Renforcé</b>		
<b>ACCOUDOIR – Ajustable en écartement</b>		<b>8-6</b>
SR	Ce type d'accouvoir permet un positionnement adaptable à la morphologie de la personne pour améliorer son confort.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRE à assise adaptée "accouvoirs réglables en largeur", des FRM évolutifs "réglage de la largeur d'assise" et ligne 402A04 (poussettes multiréglables et évolutives "siège réglable en largeur")	
ASR	ASR IV / accouvoir non ajustable en écartement	
<b>ACCOUDOIR – Manchette ajustable en antéro-postérieur</b>		<b>8-7</b>
SR	Ce dispositif permet d'adapter la position de la manchette d'accouvoir à la morphologie de la personne et améliore le positionnement du membre supérieur.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM évolutifs "réglage du positionnement des accouvoirs d'avant en arrière"	
ASR	ASR III / accouvoir non ajustable en antéro-postérieur	

<b>ACCOUDOIR – Manchette réglable en hauteur ou à élévation à commande directe</b>		<b>8-8</b> 
SR	Ce dispositif permet d'adapter la position de la manchette d'accoudeur à la morphologie de la personne	
PEC actu.	Assimilé aux accoudeurs réglables verticalement : spécifications techniques des FRM évolutifs "réglage de la hauteur des accoudeurs" et lignes 402E01.10 et 402E01.11 (adjonctions pour poussettes pour – de 16 ans) Commande directe : 401A03 (fait partie du descriptif des FRM évolutifs), 402E01.10 et 402E01.11 (adjonctions pour poussettes pour – de 16 ans)	
ASR	ASR III / accoudeur dont le réglage de la hauteur ou la commande directe d'élévation n'est pas possible	
<b>ACCOUDOIR – Articulé pour suivre l'inclinaison du dossier</b>		<b>8-9</b> 
<b>ACCOUDOIR – Elévation à commande indirecte</b>		<b>8-10</b> 
<b>ACCOUDOIR – Appui bras large</b>		<b>8-11</b> 
<b>ACCOUDOIR – Protège vêtement garde boue rigide</b>		<b>8-12</b> 
SR	Ce dispositif assure la protection des vêtements, tout en garantissant une liberté optimale des membres supérieurs et sert de point d'appui lors des transferts.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR IV / accoudeur sans protège vêtement	
<b>ACCOUDOIR – Gouttière d'avant bras</b>		<b>8-13</b> 
SR	Ce dispositif permet de maintenir le positionnement de l'avant bras, en évitant sa chute.	
PEC actu.	Ligne 401D01.4 (adjonction sur FRM)	
ASR	ASR II / accoudeur sans gouttière d'avant-bras	



<b>ACCOUDOIR – Gouttière d'avant bras avec prolongement palmo-digital</b>		8-14 
SR	Ce dispositif permet de maintenir le positionnement horizontal de l'avant bras et de la main, en évitant leur chute.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR II / accoudoir sans gouttière d'avant-bras avec prolongement palmo-digital	

<b>ACCOUDOIR – Système d'orientation de la gouttière</b>		8-15 
SR	Ce dispositif permet de positionner la gouttière en respectant les contraintes orthopédiques.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / gouttière sans système d'orientation	

<b>ACCOUDOIR – Système mobile de la gouttière</b>		8-16 
---	--	--

## SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS

SR	Le système de soutien du corps permet le maintien de la partie postérieure du corps, sa stabilité et contribue au confort de la personne.
----	---

### SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Élévation réglable

SR	Ce système permet de fixer la hauteur du système de soutien du corps et favorise une meilleure accessibilité dans l'environnement architectural et social. Il peut favoriser les transferts
PEC actu.	Pas de tarification spécifique
ASR	ASR III / système de soutien du corps sans réglage possible de l'élévation

9-1



### SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS - Élévation assistée à commande directe par l'accompagnateur (ex. vérin pneumatique)

SR	Population : ce système est indiqué chez les personnes qui sont dans l'incapacité d'élever elles-mêmes le système. Ce système permet de varier la hauteur du système de soutien du corps, par l'accompagnateur et favorise une meilleure accessibilité dans l'environnement architectural et social. Il peut faciliter les transferts.
PEC actu.	Pas de tarification spécifique
ASR	ASR III / système de soutien du corps sans commande possible de l'élévation

9-2



### SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS - Élévation assistée à commande directe par la personne (ex. vérin pneumatique)

SR	Population : ce système est indiqué chez les personnes qui ne peuvent élever le système sans assistance, tout en utilisant leurs capacités fonctionnelles résiduelles. Ce système permet de varier la hauteur du système de soutien du corps, par la personne elle-même, augmentant son autonomie et favorise une meilleure accessibilité dans l'environnement architectural et social. Il peut faciliter les transferts.
PEC actu.	Pas de tarification spécifique
ASR	ASR V / élévation assistée à commande directe par l'accompagnateur (même SR, population différente)

9-3



### SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Élévation à commande indirecte (ex. commande électrique)

SR	Population : ce système est indiqué chez les personnes qui sont dans l'impossibilité d'utiliser tout autre système de commande d'élévation. Ce système permet de varier la hauteur du système de soutien du corps, par la personne elle-même, augmentant son autonomie et favorise une meilleure accessibilité dans l'environnement architectural et social. Il peut faciliter les transferts.
PEC actu.	Pas de tarification spécifique
ASR	ASR II / système de soutien du corps sans commande d'élévation possible

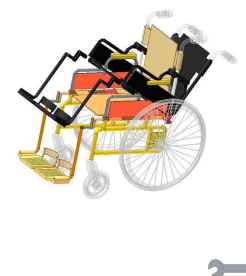
9-4

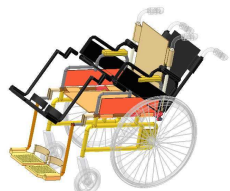





### SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Inclinaison réglable



SR	Population : ce système est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité et une fatigabilité de la position assise. Ce système permet de positionner toute l'assise en inclinaison, dans une position définie et fixe pour un meilleur maintien du corps dans le fond de l'assise, en évitant le basculement vers l'avant. Il contribue à une meilleure répartition des points d'appui. Conditions d'utilisation : l'inclinaison est déterminée et son réglage occasionnel.
PEC actu.	Assimilé à un siège inclinable : spécifications techniques des FRE "le siège peut être horizontal, incliné ou inclinable", des FRE à assises adaptées "le siège est réglable en inclinaison par système mécanique..." et lignes 402A02, 402A03, 402A04 (poussettes)
ASR	ASR III / système de soutien du corps sans réglage possible de l'inclinaison

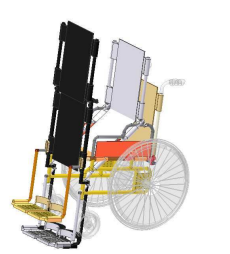

9-5

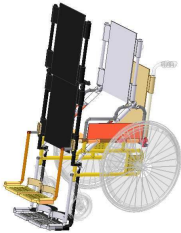


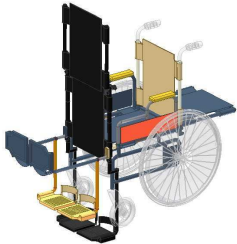
<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS - Inclinaison assistée à commande directe par l'accompagnateur (ex.vérin pneumatique)</b>		9-6
SR	Population : ce système est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité et une fatigabilité de la position assise et qui sont dans l'impossibilité d'incliner eux-mêmes le système Ce système permet de positionner toute l'assise en inclinaison, pour un meilleur maintien du corps dans le fond de l'assise, en évitant le glissement vers l'avant. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par l'accompagnateur, tout en diminuant l'effort à fournir par ce dernier, et permet de positionner la personne à sa demande afin de soulager ses points d'appui (diminution du risque d'escarre) et d'améliorer son confort. Ce système permet le choix de la position adéquate en fonction des activités de la vie quotidienne (hygiène, alimentation...).	
PEC actu	Ligne 401B04 (FRE à assise adaptée – vérin pneumatique)	
ASR	ASR III / système sans commande possible de l'inclinaison	

<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS - Inclinaison assistée à commande directe par la personne (ex. vérin pneumatique)</b>		9-7
SR	Population : ce système est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité et une fatigabilité de la position assise et qui ne peuvent incliner eux-mêmes le système sans assistance, tout en utilisant leurs capacités fonctionnelles. Ce système permet de positionner toute l'assise en inclinaison, pour un meilleur maintien du corps dans le fond de l'assise, en évitant le glissement vers l'avant. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par la personne seule, augmentant son autonomie et lui permet des changements de position afin de soulager ses points d'appui (diminution du risque d'escarre) et d'améliorer son confort. Ce système permet le choix de la position adéquate en fonction des activités de la vie quotidienne (hygiène, alimentation...).	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR V / inclinaison assistée à commande directe par l'accompagnateur (même SR, population différente)	


<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS - Inclinaison à commande indirecte (ex. commande électrique)</b>		9-8
SR	Population : ce système est indiqué chez les personnes qui présentent une instabilité et une fatigabilité de la position assise et qui sont dans l'incapacité d'utiliser tout autre type de commande d'inclinaison. Ce système permet de positionner toute l'assise en inclinaison, pour un meilleur maintien du corps dans le fond de l'assise, en évitant le glissement vers l'avant. L'inclinaison est réglable de façon pluri quotidienne par la personne seule, augmentant son autonomie et lui permet des changements de position afin de soulager ses points d'appui (diminution du risque d'escarre) et d'améliorer son confort. Ce système permet le choix de la position adéquate en fonction des activités de la vie quotidienne (hygiène, alimentation...).	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRE à assise adaptée "siège réglable en inclinaison par système électrique " mais ligne 401B04 (FRE assise adaptée "vérin pneumatique")	
ASR	ASR II / système sans commande d'inclinaison possible	


<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Verticalisation assis-debout assistée à commande directe (ex. vérin pneumatique)</b>		9-9
SR	Population : ce système est destiné aux personnes dont l'état de santé nécessite une verticalisation régulière et dont les capacités fonctionnelles ne leur permettent pas de se verticaliser eux-mêmes. Ce système contribue à la prévention des complications liées à l'immobilité et préserve les fonctions physiologiques essentielles (cardio-vasculaires, respiratoires, digestives), en permettant de passer de la position assise à la position debout en soutenant la partie postérieure du corps, et favorise une meilleure accessibilité dans l'environnement architectural et social. Conditions d'utilisation : la verticalisation peut se faire avec une ou deux mains.	
PEC actu.	Lignes 401C01 et 401C02 (FRM verticalisateurs)	
ASR	ASR III / système sans verticalisation possible	
CPEC	Essai préalable par équipe pluridisciplinaire	


<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS - Verticalisation assis-debout à commande indirecte (ex. commande électrique)</b>		9-10 
SR	Population : ce système est destiné aux personnes dont l'état de santé nécessite une verticalisation régulière et dont les capacités fonctionnelles ne leur permettent pas de se verticaliser eux-mêmes ou d'utiliser tout autre type de commande de verticalisation. Ce système contribue à la prévention des complications liées à l'immobilité et préserve les fonctions physiologiques essentielles (cardio vasculaires, respiratoires, digestives), en permettant de passer de la position assise à la position debout par des positions intermédiaires en soutenant la partie postérieure du corps, et favorise une meilleure accessibilité dans l'environnement architectural et social.	
PEC actu.	Lignes 401C03 et 401C04 (FRM et FRE à verticalisation électrique)	
ASR	ASR II / système sans verticalisation possible	
CPEC	Essai préalable par équipe pluridisciplinaire	


<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Verticalisation assis-couché-debout à commande indirecte (ex. commande électrique)</b>		9-11 
SR	Population : ce système est destiné aux personnes dont l'état de santé nécessite une verticalisation régulière et en particulier les personnes ayant des rétractions musculaires tendineuses des membres inférieurs et dont les capacités fonctionnelles ne leur permettent pas de se verticaliser eux-mêmes ou d'utiliser tout autre type de commande de verticalisation. Ce système contribue à la prévention des complications liées à l'immobilité et préserve les fonctions physiologiques essentielles (cardio vasculaires, respiratoires, digestives), en permettant de passer de la position couché à la position debout par des positions intermédiaires en soutenant la partie postérieure du corps, et favorise une meilleure accessibilité dans l'environnement architectural et social. Ce système permet un positionnement correct de la personne et des systèmes d'appui en position couché avant la verticalisation.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR II / système sans verticalisation possible	
CPEC	Essai préalable par équipe pluridisciplinaire	


<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS - Support de verticalisation (position fixe)</b>		9-12 
---	--	---

<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Ceinture de maintien - 2 points</b>		9-13 
SR	Ce dispositif permet le maintien du tronc et contribue à la sécurité de la personne.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM évolutifs "un dossier équipé d'une ceinture de maintien", des FRE "dossier doit être muni d'une sangle de maintien" et des poussettes, FR à pousser et châssis roulants "le châssis comporte une ceinture abdominale"	
ASR	ASR II / système de soutien du corps sans ceinture	

<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Harnais - 4 points</b>		9-14 
SR	Ce dispositif permet le maintien du bassin et du tronc et contribue à la sécurité de la personne.	
PEC actu.	Ligne 402E01.12 (adjonction sur poussettes pour – 16 ans)	
ASR	ASR III / ceinture de maintien	

<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Barre d'appui thoracique de maintien</b>		<b>9-15</b> 
SR	Ce dispositif permet d'éviter la chute en avant du corps et offre un appui des avant bras.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique mais était exigé dans les essais cliniques nécessaires à l'inscription de fauteuils verticalisateurs	
ASR	ASR III / système de soutien du corps sans barre d'appui thoracique	

<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS - ½ tablette</b>		<b>9-16</b> 
---	--	--

<b>SYSTÈME DE SOUTIEN DU CORPS – Tablette</b>		<b>9-17</b> 
SR	Ce dispositif sert de plan de travail, permet de soutenir le ou les membres supérieurs et de sécuriser la position assise.	
PEC actu.	Lignes 401D01.5 (adjonction sur FRM) et 402E01.5 (adjonction sur poussettes pour – de 16 ans)	
ASR	ASR III / système de soutien du corps sans tablette	

**ROUES MOTRICES**

SR	Les roues motrices permettent la mobilité et la propulsion du véhicule
----	--

**ROUES MOTRICES - Roue à rayons**

SR	Ces roues sont réparables facilement par un changement de rayon, elles amortissent les chocs, notamment dans les descentes de trottoir
----	--

PEC actu.	Prévu pour tout type de VPH
-----------	-----------------------------

10-1

**ROUES MOTRICES - Roue à bâtons**

SR	Ces roues sont plus faciles d'entretien, diminuent le risque de se coincer les doigts.
----	--

PEC actu.	Prévu pour tout type de VPH
-----------	-----------------------------

ASR	ASR V / roue à rayons
-----	-----------------------

10-2

**ROUES MOTRICES – Equipées de pneumatiques**

SR	Ces roues amortissent les petits chocs et les vibrations légères sur sol inégal.
----	--

PEC actu.	Prévu pour tout type de VPH
-----------	-----------------------------

10-3

**ROUES MOTRICES – Equipées de bandages**

SR	Ces roues suppriment les risques de crevaison et sont plus faciles à manier en intérieur.
----	---

PEC actu.	Prévu pour tout type de VPH
-----------	-----------------------------

10-4

**ROUES MOTRICES – Conçues pour une activité sportive et/ou de loisirs**

SR	Ces roues permettent la mobilité et la propulsion du véhicule avec des adaptations spécifiques liées à la pratique de l'activité sportive.
----	--

PEC actu.	Spécifications techniques des FRM pour activités physiques et sportives, cf train arrière, train avant
-----------	--

CPEC	Prise en charge uniquement pour les FRM de sport
------	--

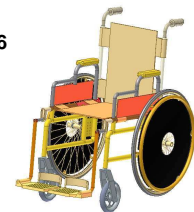
**ROUES MOTRICES - Flasque de protection**


SR	Ce dispositif permet la protection des doigts lors de la propulsion du véhicule et augmente ainsi la sécurité.
----	--


PEC actu.	Spécifications techniques des FRM pour activités physiques et sportives "le fauteuil doit pouvoir être équipé de flasques protège-rayons démontables"
-----------	---

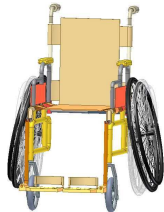
ASR	ASR IV / roues motrices sans flasque de protection
-----	--

10-6

**ROUES MOTRICES – Système d'amortisseur**

<b>ROUES MOTRICES - Système à démontage rapide</b>		<b>10-8</b> 
SR	Ces roues facilitent le rangement du fauteuil dans le coffre d'un véhicule (diminution de son encombrement) par leur démontage rapide sans effort et facilitent l'entretien.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM pour activités physiques et sportives "les roues arrière sont à démontage rapide (sans outil)"	
ASR	ASR III / roues motrices sans système à démontage rapide	

<b>ROUES MOTRICES - Système à démontage rapide avec commande dite « tétra »</b>		<b>10-9</b> 
SR	Population : ce système est destiné aux personnes présentant des difficultés de préhension. Ces roues facilitent le rangement du fauteuil dans le coffre d'un véhicule (diminution de son encombrement) par leur démontage rapide sans effort et facilitent l'entretien.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR V / système à démontage rapide (même SR, population différente)	

<b>ROUES MOTRICES - Carrossage ajustable</b>		<b>10-10</b> 
SR	Le carrossage des roues améliore l'efficacité de la propulsion exercée sur la roue motrice, protège les mains et améliore la mobilité giratoire.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM pour activités physiques et sportives "leur carrossage est réglable et/ou adaptable"	
ASR	ASR III / roues motrices sans carrossage ajustable	

<b>ROUES MOTRICES - Garde-boue</b>	
------------------------------------	--

<b>ROUES MOTRICES - Système de déport de la position de l'axe des roues</b>	<b>10-12</b> 
---	---

**ROUES DIRECTRICES**

SR	Les roues directrices permettent la mobilité et la direction du véhicule.
----	---

**ROUES DIRECTRICES – Equipées de pneumatiques**

SR	Ces roues amortissent les petits chocs et les vibrations légères sur sol inégal.
----	--

PEC actu.	Prévu pour tout type de VPH
-----------	-----------------------------

11-1

**ROUES DIRECTRICES – Equipées de bandages**

SR	Ces roues suppriment les risques de crevaison et sont plus faciles à manier en intérieur, elles présentent un meilleur pivot par rapport aux pneumatiques
----	---

PEC actu.	Prévu pour tout type de VPH
-----------	-----------------------------

11-2

**ROUES DIRECTRICES – Conçues pour une activité sportive et/ou de loisirs**

SR	Ces roues améliorent la maniabilité du fauteuil et la rapidité de giration.
----	---

PEC actu.	Spécifications techniques des FRM pour activités physiques et sportives, cf train arrière, train avant
-----------	--

CPEC	Prise en charges uniquement pour les FRM de sport
------	---

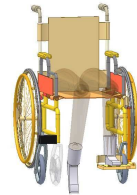
**ROUES DIRECTRICES – Système d'amortisseur****ROUES DIRECTRICES - Garde-boue****ROUES DIRECTRICES – Commande unilatérale de rotation des pivots****ROUES DIRECTRICES – Système de blocage de rotation du pivot****ROUES DIRECTRICES - Déport latéral du pivot**

SR	Le déport permet la propulsion podale sans gêne
----	---

PEC actu.	Pas de tarification spécifique
-----------	--------------------------------

aSR	ASR III / roues directrices sans déport latéral possible
-----	--

11-8

**ROUES DIRECTRICES – Système à démontage rapide du pivot****ROUES DIRECTRICES – Butée directionnelle**

11-10





**ROUES DIRECTRICES** – Rappel directionnel

11-11



**SYSTÈME D'IMMOBILISATION ET DE FREINAGE**

SR	Le système d'immobilisation et de freinage permet l'arrêt du véhicule, assure une sécurité et facilite les transferts.
----	--

**SYSTEME D'IMMOBILISATION ET DE FREINAGE - Système d'immobilisation**

SR	Ce système immobilise le véhicule à l'arrêt et permet de stabiliser les appuis lors des transferts
----	--

PEC actu.	Prévu pour tout VPH à l'exception des FRE
-----------	---

**SYSTEME D'IMMOBILISATION ET DE FREINAGE - Rallonge de commande****SYSTEME D'IMMOBILISATION ET DE FREINAGE – Commande unilatérale**

SR	Population : ce système est destiné aux personnes ne pouvant utiliser qu'un seul membre supérieur.
----	--

PEC actu.	Pas de tarification spécifique
-----------	--------------------------------

ASR	ASR II / système de d'immobilisation et de freinage sans commande unilatérale
-----	---

**SYSTEME D'IMMOBILISATION ET DE FREINAGE – Dispositif de freinage et d'immobilisation indépendant de la pression des pneumatiques**

SR	Ce système contribue à freiner et à utiliser le frein en toute sécurité.
----	--

PEC actu.	Ligne 402E01.9 (adjonction sur poussettes pour – de 16 ans)
-----------	---

ASR	ASR III / système d'immobilisation et de freinage non indépendant de la pression des pneus
-----	--

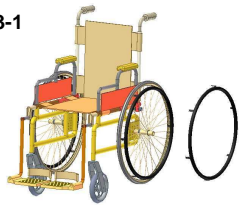
**SYSTEME D'IMMOBILISATION ET DE FREINAGE – Dispositif de freinage et d'immobilisation actionnable par l'accompagnateur**

SR	Ce système permet à l'accompagnateur de freiner ou d'utiliser le frein.
----	---

PEC actu.	Spécifications techniques des FRM évolutifs "2 systèmes de freinage... l'autre uniquement accessible à l'accompagnateur"
-----------	--

ASR	ASR III / système d'immobilisation et de freinage non actionnable par l'accompagnateur
-----	--

## SYSTÈME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE

SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE - Main courante démontable		13-1 
SR	Ce système améliore l'efficacité de la propulsion et du freinage (matériaux antidérapants) et le confort de direction (texture).	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRM "main courante démontable"	

SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE - Jeu d'ergots pour main courante ou main courante antidérapante	
SR	Population : ce système est destiné aux personnes présentant peu de force de préhension au niveau des membres supérieurs.
PEC actu.	Non tarifé (mais l'a déjà été)
ASR	ASR II / main courante sans jeu d'ergots ou main courante non antidérapante

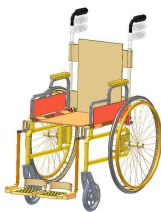
SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Déplacement du boîtier de commande	
SR	Ce système permet l'adaptation du positionnement du boîtier de commande aux capacités fonctionnelles de la personne ou l'utilisation par un accompagnateur.
PEC actu.	Ligne 401D03.1 (adjonction sur FRE)
ASR	ASR II / système de conduite sans déplacement du boîtier de commande







SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Boîtier de commande accompagnateur (autre que le déplacement du boîtier)	
SR	Ce système permet la mise en place d'un second boîtier de commande pour un accompagnateur afin de palier à l'incapacité temporaire ou permanente de la personne à diriger elle-même le véhicule.
PEC actu.	Ligne 401D03.2 (adjonction sur FRE)
ASR	ASR II / système de conduite sans boîtier de commande accompagnateur

SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Boîtier de commande autre que le boîtier de commande d'origine	
SR	Ce système permet l'adaptation d'un boîtier de commande spéciale aux capacités fonctionnelles de la personne, autrement dans l'incapacité de conduire.
PEC actu.	Ligne 401D03.2 (adjonction sur FRE)
ASR	ASR II / système de conduite sans boîtier de commande spéciale

SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Interface électronique pour contrôle Domotique	

SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Support d'interface électronique	

SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Système de poussée réglable en hauteur		13-8 
SR	Ce système permet d'être positionné à bonne hauteur pour l'aidant en fonction de sa taille.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR IV / système de poussée sans réglage en hauteur possible	

<b>SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Guidon cadre</b>		13-9 
SR	Le guidon cadre facilite la préhension et donc la conduite du véhicule.	
PEC actu.	Pas de tarification spécifique	
ASR	ASR III / guidon de base	
<b>SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Guidon coudé</b>		13-10 
<b>SYSTEME DE CONDUITE ET/OU DE COMMANDE – Guidon « corne de bœuf »</b>		13-11 
<b>SYSTEME DE CONDUITE ET :OU DE COMMANDE – Barre de guidon</b>		13-12 
<b>SYSTEME DE CONDUITE ET :OU DE COMMANDE – Poignées de guidon</b>		13-13 
<b>SYSTEME DE CONDUITE ET :OU DE COMMANDE – Repose-bras guidon</b>		13-14 

<b>ACCESSOIRES</b>		
SR	Les accessoires permettent notamment d'embarquer des objets ( sacoches, support de canne...).	
<b>ACCESSOIRES – Pompe</b>		
SR	La pompe permet de gonfler les pneus.	
PEC actu.	Spécifications techniques des FRE "une pompe à air...sera fournie avec le fauteuil monté sur pneumatiques"	
<b>ACCESSOIRES - Porte cannes</b>		
<b>ACCESSOIRES - Porte sérum</b>		
<b>ACCESSOIRES – Porte urinal</b>		
<b>ACCESSOIRES – Porte sachet à urines</b>		
<b>ACCESSOIRES - Porte bagages</b>		
<b>ACCESSOIRES – Protection pluie</b>		
<b>ACCESSOIRES – Protection soleil</b>		
<b>ACCESSOIRES – Protection froid</b>		
<b>ACCESSOIRES - Kit éclairage</b>		
<b>ACCESSOIRES – Rétroviseur</b>		
<b>ACCESSOIRES – Trousse réparation</b>		